



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Champions du territoire » un nouveau service de Limoges Métropole

Dès le mois de janvier 2023, Limoges Métropole va lancer un nouveau dispositif d'aide aux entreprises urbaines.

Publié le 2 Janvier 2023

Avec « Champions du territoire », l'intercommunalité renforce sa position d'interlocuteur privilégié auprès des dirigeants d'entreprises sur l'ensemble de leurs enjeux et problématiques de développement.

En complément de l'offre de services existante de Limoges Métropole (aides à l'immobilier d'entreprise, à la transformation numérique), « Champions du territoire » **constitue une véritable aide à l'expertise**. C'est un soutien financier à la structuration, à la diversification et au développement à l'international des PME et startups porteuses du territoire, **pouvant s'élever jusqu'à 15 000 € HT**.

Un dispositif d'aide

- › Intégration de la société au marché international
- › Levée de fonds et la recherche de financement,
- › Structuration des ressources humaines,
- › Appui au recrutement de cadres et de fonctions clefs,
- › Soutien à la fonction commerciale,
- › Propriété intellectuelle,
- › Stratégie de développement et de diversification d'activités,
- › Adaptation aux évolutions réglementaires,
- › Accompagnement à la transition hydrique.

Conditions

Toutes les entreprises du territoire de Limoges Métropole peuvent y prétendre à condition d'avoir :

- › plus de 3 ans d'existence,
- › au moins un salarié,
- › une situation financière saine,
- › une situation légale régulière,
- › une croissance de chiffre d'affaires d'au moins 10 % par an.

L'aide à la transformation numérique reconduite

En 2023, Limoges Métropole continue de soutenir les projets de transition digitale des entreprises.

- › Actif depuis 2 ans, le dispositif d'aide à la transformation numérique a permis à 107 entreprises de s'équiper en matériels informatiques et numériques, logiciels professionnels, sites internet ou modules de vente en ligne.
- › Ceci représente un montant d'aide voté de 384 330 €.
- › Ces projets devraient permettre la création de 87 emplois.
- › 68 % des prestataires sélectionnés par les entreprises pour leur projet de transformation numérique proviennent du département de la Haute-Vienne.
- › Ce coup de pouce digital pouvant s'élever jusqu'à 5 000 € est destiné aux PME du territoire employant au moins 1 salarié.